



# De la fibre optique partout

Le Grand Conseil soutient financièrement l'installation de la fibre optique en périphérie.

**NUMÉRISATION.** Il existe encore dans le canton de Fribourg des «déserts numériques». Entendez par là des zones où la connexion internet n'est pas très rapide. Le Grand Conseil veut y mettre fin et assurer un débit minimal de 100 mb/s, dans toutes les communes et pour 95% au moins des immeubles du canton. Il a accepté jeudi, à l'unanimité, une motion des députés du Centre Daniel Bürdel (Planfayon) et Pierre-André Grandgirard (Cugy), pour le développement de la fibre optique.

Le télétravail imposé par le Covid-19 a été un puissant argument pour ressusciter le soutien cantonal à la fibre optique, abandonné il y a deux ans. «Le contexte pandémique a démontré la nécessité de développer les réseaux», a précisé Benoît Piller (ps, Avry-sur-Matran).

En 2012, un prêt de 35 millions de francs, remboursable et sans intérêts, avait été accordé à la société ftth fr SA pour développer la fibre optique dans le canton. Une dernière tranche de 15 millions étant encore disponible, l'idée est maintenant de libérer ce montant, pour intervenir dans les zones délaissées parce que insuffisamment rentables. «Les infrastructures de télécommunications doivent répondre à l'essor actuel», a plaidé Savio Michellod (plr, Granges).

Miser seulement sur la 5G pour éviter cette fracture numérique est un pari risqué, car difficile à mettre en œuvre rapidement, a souligné Philippe Demierre (udc, Ursy): «L'implantation des antennes 5G posant tellement de problèmes, il est indispensable d'installer de la fibre optique dans tous les endroits du canton. Il faudra aussi prévoir des montants supplémentaires pour les études nécessaires.»

Le Conseil d'Etat envisage deux variantes: un nouveau prêt à ftth fr, selon des modalités à définir, soit des subventions à fonds perdu à destination des opérateurs réalisant des raccordements non rentables. Les motionnaires et la plupart des groupes ont signalé leur préférence pour la première variante. **XS/ATS**